



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP	Division + Groupe : CDC 3E
------------------------------------	----------------------------

Date : 16.09.2018	Lieu : PLESTIN LES GRÈVES
-------------------	---------------------------

A Équipe n° : 2	A
Club : PLESTIN LES GRÈVES	

B Équipe n° : 3	B
Club : PERROS-G	

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
LARUELLE Noël	09957077

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
POLLONI Alain	2217138

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
LARUELLE Noël	09957077		1
HUON Jean Luc	09257112		2
NIKOL Jean Marie	09257180		3
POVIE Pascal	09257136		4
LEFEBURE André	07661303		5
LE PROUVOST Frank	09257124		6
RUET Gérard	09257113		7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
LEGAC Yves	2220002		
POLLONI Alain	2217138		
DIRAND Philippe	2217084		
BONNEFONT Gilles	22101714993		
LE ROLLAND Ludovic	2217153		
THOMAS Dominique	2211048		
LE GOFF Bernard	2217007		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.
 * si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notés sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence
QUEBUREUX Jacques	02257107

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)
 Et en cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A Plostin les grecs **A** **B** PERROS G **B**

TÊTES à TÊTES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TÊTES à TÊTES	
	1	POVIE pascal	13	2-0	19	1	LE GAC Yves	10	0-1		
2	HUON Jean Luc	13	2-0	20	2	POLLONI Alain	8	0-1			
3	NICOL Jean Marie	9	1-0	21	3	DURAND Philippe	13	1-2			
4	LARUELLE Noël	1	1-0	22	4	BONNENFANT Gilles	13	1-2			
5	LEFEVRE Andre	10	1-0	23	5	LE ROLLAND Ludovic	13	1-2			
6	LE PROVOST Frank	7	1-0	24	6	THOMAS Dominique	13	1-2			
S/TOTAL PTS >					4	S/TOTAL PTS >					8

DOUBLETES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	DOUBLETES	
	1	POVIE pascal	13	4-0	25	1	BONNENFANT Gilles	9	0-4		
2	LEFEVRE Andre	10	4-0	26	2	POLLONI Alain	13	0-4			
3	HUON Jean Luc	10	4-0	27	3	THOMAS Dominique	13	0-4			
4	LE PROVOST Frank	1	4-0	28	4	DURAND Philippe	13	0-4			
5	NICOL Jean Marie	1	4-0	29	5	LE GAC Yves	13	0-4			
6	RUET Gerard	1	4-0	30	6	LE ROLLAND Ludovic	13	0-4			
Joueur remplacé n°1 :						Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >					4	S/TOTAL PTS >					8

TRIPLETES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TRIPLETES	
	1	HUON Jean Luc	7	6-0	30	1	LE GAC Yves	13	0-6		
2	NICOL Jean Marie	7	6-0	31	2	BONNENFANT Gilles	13	0-6			
3	LARUELLE Noël	1	6-0	32	3	POLLONI Alain	13	0-6			
4	POVIE pascal	2	6-0	33	4	THOMAS Dominique	13	0-6			
5	LE PROVOST Frank	2	6-0	34	5	DURAND Philippe	13	0-6			
6	RUET Gerard	2	6-0	35	6	LE ROLLAND Ludovic	13	0-6			
Joueur remplacé n°1 :						Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >					0	S/TOTAL PTS >					12

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > **8** **A** **B** TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > **28** **B**

Gagnante : Équipe n° 3 du club de Perros Guirec Match Nul
 Perdante : Équipe n° 2 du club de Plostin les grecs

Signature Capitaine Équipe A [Signature] Signature de l'Arbitre [Signature] Signature Capitaine Équipe B [Signature]

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre), transmet un rapport détaillé sous 48h, Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 :
 Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

- * les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
- * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
- * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPIP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPIP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 3 E

Date : 16-09-2018

Lieu : PLESTIN LES GRESES

A	Équipe n° : 2	A
Club :	Plouisy	

B	Équipe n° : 2	B
Club :	TREBUIER	

CAPITAINE / COACH

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
EYMERIT Loïc	02202052

NOM + Prénom	n° licence
TENGOY Patrick	02236016

A Composition Équipe			A		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
EYMERIT Loïc	02202052		1	BOSCHER J Yves	02259002
Pointis Franck	06506079		2	LEAUX Philippe	09413623
Eudine Guillaume	02267040		3	GACHET J Claude	02236058
Pointis Maxime	02267053		4	PRIGENT Thierry	02236093
Fontaine Mathieu	02267050		5	GUELOU Hervé	02236140
Baratier Patrice	02267041		6	GUILLENOT Hubert	02258066
Cœtier Philippe	02267021		7	TENGOY Patrick	02236016
			8		

B Composition Équipe			B		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
BOSCHER J Yves	02259002		1	BOSCHER J Yves	02259002
LEAUX Philippe	09413623		2	LEAUX Philippe	09413623
GACHET J Claude	02236058		3	GACHET J Claude	02236058
PRIGENT Thierry	02236093		4	PRIGENT Thierry	02236093
GUELOU Hervé	02236140		5	GUELOU Hervé	02236140
GUILLENOT Hubert	02258066		6	GUILLENOT Hubert	02258066
TENGOY Patrick	02236016		7	TENGOY Patrick	02236016
			8		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPIP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

NOM + Prénom	n° licence
QUEURRUX	02257107

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A Plouisy 2 **A** **B** TREQUIER 2 **B**

TÊTES à TÊTES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TÊTES à TÊTES	
	1	Pointis Franck	8	R-0	25	1	GUILLENOT Hubert	13	R-2		
2	Eudine Guillaume	9	R-0	26	2	GACHET J Claude	13	R-2			
3	Baratie Patrice	10	R-0	27	3	QUEGOU Hervé	13	R-2			
4	Pointis Maxime	13	R-2	28	4	LENAK Philippe	8	R-2			
5	Fontaine Mathieu	13	R-2	29	5	PRIGENT Thierry	4	R-2			
6	Eymerit Loïc	12	R-0	30	6	BOSCHER J Yves	13	R-2			
S/TOTAL PTS >					4	S/TOTAL PTS >					8

DOUBLETES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	DOUBLETES						
	1	EUDINE Guillaume	11	R-0		31	1	GUILLENOT Hubert	13	R-4	
2	Fontaine Mathieu	0	R-0	32	2	GACHET J Claude	13	R-4			
3	POINTIS Maxime	0	R-0	33	3	LENAK Philippe	13	R-4			
4	Baratie Patrice	3	R-0	35	4	BOSCHER J Yves	13	R-4			
5	POINTIS Franck	3	R-0	35	5	PRIGENT Thierry	13	R-4			
6	CARTIER Philippe				6	QUEGOU Hervé	13	R-4			
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :						
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :						
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :						
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :						
S/TOTAL PTS >					0	S/TOTAL PTS >					12

TRIPLIETTES	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	TRIPLIETTES						
	1	EYMERIT LOIC	13	6-0		1	1	GUILLENOT Hubert	6	0-0	
2	POINTIS FRANCK	13	6-0	3	2	LENAK Philippe	9	0-0			
3	CARTIER PHILIPPE				3	BOSCHER J Yves					
4	POINTIS MAXIME				4	GENOY Patrick					
5	EUDINE GUILLAUME				5	QUEGOU Hervé					
6	FONTAINE MATHIEU				6	PRIGENT Thierry					
Joueur remplacé n°1 :					Joueur remplacé n°1 :						
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :						
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :						
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :						
S/TOTAL PTS >					12	S/TOTAL PTS >					0

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 16 **A** **B** TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 20 **B**

Gagnante : Équipe TREQUIER 2 du club de (13) Match Nul
 Perdante : Équipe A n° 2 du club de Petronille club Pays de Guingamp

Signature Capitaine Équipe A [Signature] Signature de l'Arbitre [Signature] Signature Capitaine Équipe B [Signature]

RESERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de résiliation, le Délégué Officiel ou l'Arbitre transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de l'Équipe pour au vide de la feuille.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : [Nom]
 Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP	Division + Groupe : CDC 3 E
-------------------------------------	-----------------------------

Date : 16-09-2018	Lieu : Pleslin Les Greves
-------------------	---------------------------

A Équipe n° : 5 A
Club : Lannion

B Équipe n° : 3 B
Club : Plouvro

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
BOZEC Alain	02257003

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
Belot Guenaël	02202084

A Composition Équipe A		
NOM + Prénom	n° licence	*
BOZEC Alain	02257003	
PRUNIER Corentin	03509001	
LEGUEN Sandrine	02220254	
COQUIL Mickaël	02220243	
LAVISSE YVAN	02220237	
DELAIZIR Yannick	02217022	
		7
		8

B Composition Équipe B		
NOM + Prénom	n° licence	
Belot Kevin	02202085	
Pine Christophe	02202054	
Capitaine Benjamin	02202711	
Danielou Christophe	02236117	
Daurin Luc	02236195	
Belot Guenaël	02202084	

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence
QOEVREUX	02257107

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A	PC Lannion 5	A	B	PC Plouvio 3	B
---	--------------	---	---	--------------	---

	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS		
TÊTES à TÊTES	1	BOZEC Alain	13	2-0	31	1	Belot Kevin	6	0-2		
	2	PRUNIER Corentin	12	2-0	32	2	Dannis Luc	13	0-2		
	3	LE GUEN Sandrine	11	2-0	33	3	Danielou Christophe	13	0-2		
	4	COQUIL Mickaël	4	2-0	34	4	capitaine Benjamin	13	0-2		
	5	LAVISSE YOAN	12	2-0	35	5	Pinel Christophe	13	0-2		
	6	DELAIZER Yannick	11	2-0	36	6	Belot Guennael	13	0-2		
S/TOTAL PTS >					2	S/TOTAL PTS >					10

DOUBLETES	1	DELAIZER Yannick	12	4-0	1	1	Pinel Christophe	13	0-4		
	2	COQUIL Mickaël				2	Danielou Christophe	13	0-4		
	3	BOZEC Alain	10	4-0	3	3	capitaine Benjamin	13	0-4		
	4	LAVISSE Yoan				4	Dannis Luc				
	5	LE GUEN Sandrine	13	4-0	5	5	Belot Kevin		0-4		
	6	PRUNIER Corentin				6	Belot Guennael	0	0-4		
Joueur remplacé n°1 :					N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >					4	S/TOTAL PTS >					8

TRIPLETTES	1	BOZEC Alain				1	Capitaine Benjamin				
	2	LE GUEN Sandrine	13	6-0	7	2	Belot Kevin	5	0-6		
	3	PRUNIER Corentin				3	Dannis Luc				
	4	DELAIZER Yannick	13	6-0	9	4	Pinel Christophe	6	0-6		
	5	COQUIL Mickaël				5	Danielou Christophe				
	6	LAVISSE Yoan				6	Belot Guennael				
Joueur remplacé n°1 :					N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :					
Joueur remplaçant n°1 :						Joueur remplaçant n°1 :					
Joueur remplacé n°2 :						Joueur remplacé n°2 :					
Joueur remplaçant n°2 :						Joueur remplaçant n°2 :					
S/TOTAL PTS >					12	S/TOTAL PTS >					0

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	18	A	B	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	18	B
---	--------------------------------	----	---	---	--------------------------------	----	---

Gagnante : Équipe	n°	du club de	PC Lannion	Match Nul
Perdante : Équipe	n°	du club de	PC Plouvio	<input checked="" type="checkbox"/>

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

BOZEC A.

Signature de l'Arbitre

Belot Guennael
Belot

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)	* les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
Référent CDC 22 :	* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com	* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre